



Les éleveurs du Pilat ont testé

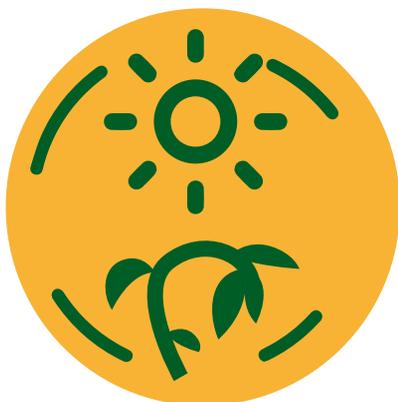
S'adapter aux étés plus chauds et plus longs dans le Pilat

L'été impacte les végétations de plusieurs manières. Avec des étés plus intenses depuis 2016, des éleveurs et éleveuses du Pilat font part de leurs pratiques menées et leurs conséquences.

UNE SAISON SÈCHE ET CHAUDE : L'IMPACT DE L'ÉTÉ SUR LES VÉGÉTATIONS

En été, les conditions climatiques ont des conséquences sur les végétations :

- Pour la majorité des végétations herbacées, elles induisent un arrêt de la pousse car la photosynthèse est stoppée : ces plantes entrent en état de dormance, leurs feuilles sont en sénescence estivale. Elles contiennent moins d'azote et de sucres solubles car la sève élaborée circule peu, mais elles offrent encore des fibres comestibles et digestibles.
- Pour d'autres végétations, la pousse est encore possible grâce à un enracinement profond et une physiologie adaptée (arbustes, arbres, herbacées méditerranéennes, graminées à épiaison tardive), ou grâce à des microclimats localisés (zones humides, sous-bois...).



Retrouvez les retours d'expériences sur ce thème sur les fiches comportant ce pictogramme

UN CONSTAT UNANIME DE L'INTENSIFICATION DE L'ÉTÉ

Le territoire du Pilat a subi des sécheresses prolongées et intenses lors de 4 années successives (de 2017 à 2020). Cela s'est traduit par :

- des étés d'une durée plus longue (3 à 4 mois au lieu de 1 à 2 mois habituellement).
- des températures supérieures à celles des années précédentes.

L'ensemble de ces changements provoque une sensibilité accrue des végétations aux étés, en particulier lorsque les pratiques sollicitent trop fortement la mise en réserve, ou lorsque les réserves en eau des sols sont limitées (sols drainants, sols peu profonds, expositions chaudes).

On constate ainsi que les végétations évoluent rapidement sur certaines parcelles : les plantes pérennes meurent et sont progressivement remplacées par des plantes annuelles qui ont moins d'intérêt pour la production fourragère.

À l'inverse, en 2021, il n'y a pas eu d'été car les conditions climatiques ont été favorables (pluie régulière et températures clémentes).

MIEUX PERCEVOIR LES VARIATIONS DE SAISONS EN FONCTION DES ANNÉES

Sur ces 4 années, l'été pouvait arriver tôt dans l'année (juin) et se terminer tard (novembre) ce qui a entraîné une réduction considérable de la période de pousse de la végétation avec un printemps raccourci et un automne parfois inexistant.

Lorsque l'automne est présent, les réserves accumulées avant la sénescence estivale sont utilisées pour la reprise de croissance de cette saison. Cette nouvelle pousse dépend donc de ce que la plante a pu mettre en réserve au cours du printemps selon les différentes utilisations de la végétation (pâturage, fauche).

La prise en compte des dernières années dans la caractérisation du bandeau saisonnier (ci-dessous) laisse apparaître une variabilité conséquente des saisons entre les années, beaucoup plus importante qu'en 2016.

Description des saisons climatiques sur une ferme en 2016 :

Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
H		dP		pP		fP	E		A		fA

Description des saisons climatiques sur une ferme en 2021 :

Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
H		dP		pP		fP	E		A		fA

Actualisation des saisons climatiques sur une ferme entre 2016 et 2021.

(H : hiver ; dP : début de printemps ; pP : plein printemps ; fP : fin de printemps ; E : été ; A : automne ; fA : fin d'automne)

Mettre à jour cette caractérisation des saisons est essentielle pour concevoir et piloter ses pratiques d'élevage. Cela permet d'anticiper un probable arrêt de pousse des herbacées dès le mois de juin et un possible prolongement de l'été jusqu'au mois de novembre. Pour disposer de végétations disponibles au pâturage en été, il existe des savoir-faire techniques (comme ce qui se pratique dans certains systèmes d'élevage plus méditerranéens) :

- garder de l'herbe sur pied qui n'a pas été consommée au printemps (ou en partie) ;
- dédier des parcelles dont les végétations poussent encore en été.

Une caractérisation des végétations présentes dans sa ferme peut aider à repérer ces différences de croissance et d'aptitude au report sur pied.

Témoignages

A Saint-Paul-en-Jarez, Ludovic Gay nourrit son troupeau de mères suitées en pâturant sur la pousse de l'herbe. Avec les sécheresses de ces dernières années, cette croissance se concentre sur une période plus courte. De plus, les trop courtes périodes de répit de certaines prairies affaiblissent le niveau de réserves des plantes, entraînant en même temps une perte de productivité conséquente. Sa solution est d'affourager ses bêtes dès le mois d'août et d'acheter du foin à l'extérieur, ce qui a des conséquences économiques négatives directes sur le système.

A Bourg-Argental, les éleveurs du GAEC Bernier, séparent leur troupeau de vaches laitières en deux lots l'été selon leurs niveaux de production laitière. Tandis que l'un rentre en bâtiment jusqu'à la fin de l'hiver suivant, l'autre reste au pâturage sans affouragement profitant des végétations des prairies de vallons plus humides.

Le GAEC Ferme au son des cloches observe une baisse de productivité des prairies naturelles destinées aux vaches laitières. La végétation se nanifie et la cicatrification pose question pour le renouvellement des prairies. Pour cela, ils prennent conscience de l'articulation entre les prélèvements des animaux (en nombre et périodes) avec les réserves des plantes.

Retrouvez le détail de leurs retours d'expériences dans les fiches correspondantes.



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benaÿ 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/Parcdupilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

Projet réalisé en partenariat avec :



et financé par :



www.parc-naturel-pilat.fr